

Conseil établissement du 26 mars 2026

Validé le 4 juin 2026

Sont présents :

Administration :

M. Michaël ALEGRE, Directeur CE2 et cycle 3
M. Franck BIS, Directeur de l'école maternelle – CP et CE1
Mme Marie-Noëlle BOYAT, Proviseure adjointe
Mme Séverine FAUTRELLE, Conseillère de coopération et d'action culturelle
Mme Laure MOUDEN, Proviseure
Mme Emmanuelle RUIZ, proviseure adjointe
M. Jean-Christophe OLIVE, CPE

Représentants des enseignants:

M. François BOCHOLIER, Union syndicale (SE UNSA-CFDT Education & CNE)
Mme Claude BOTELLA, FSU (SNES-SNEP) remplacée par Kamil HAMDOUCH
Mme Sally BROOK, premier degré
M. Laurent DEGRUGILLIERS - SNES –FGTB – SNEP
Mme Héléna MOZGAWA, Union syndicale (SE UNSA CFDT education & CNE)
Mme Bénédicte NOUZILLE, premier degré

Représentant du personnel administratif et de service :

Mme Isabelle CODEMUS
Mme Pauline GIRARDIE

Représentants des parents d'élèves- Liste FCPE :

Mme Claudie GOUDAL
Mme Samia MOSS BOWPITT
Mme Helena ROCSIN-POZIOS

Représentants des parents d'élèves- Liste UPE :

Mme Natacha MEREL
Mme Audrey CHEVALIER

Représentants des élèves

MEMBRES À TITRE CONSULTATIF :

M. Anthony BISCH, Conseiller des Français de l'étranger

M. Pierre GUIOL, Attaché pour le français

M. Sébastien JAUNET, Consul général de France

M. Damien HILLION, Agent comptable secondaire

M. Maxime LELIÈVRE, Conseiller des Français de l'étranger

Mme Sophie ZEINSTRA, Chargée des ressources humaines

Secrétaire de séance : Brigitte MARIE-HAVEL

1 QUESTIONS ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES

1.1 APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 2 FÉVRIER 2026

Le compte-rendu, est adopté à l'unanimité

1.2 CARTE DES EMPLOIS

La Commission de consultation paritaire locale (CCPL) prévue en mai 2026 analysera les candidatures pour les postes en contrat local.

Départ annoncé récemment d'une enseignante détachée au sein de l'équipe de Lettres. Un travail est amorcé avec l'agence afin de savoir s'il est encore possible de recruter sur une CCPL tardive (comme cela avait été le cas pour le poste de CPE en 2025) ou bien si le poste est gelé ou fermé. Le conseil d'établissement sera informé de la suite accordée.

Poste 11010 (sciences physiques) : classement effectué en CCPL de novembre. L'enseignant a obtenu son détachement et partira donc sur un autre poste du réseau AEFÉ. Le poste a cependant été gelé par l'AEFE et donnera lieu à un recrutement en contrat local selon les besoins. Le recrutement local n'est pas automatique sur des postes détachés gelés ou fermés. Il est essentiel de contenir la masse salariale de l'établissement et l'ajuster aux besoins.

1.3 COMPTE FINANCIER

L'exercice budgétaire 2025 présente une exécution globalement conforme aux prévisions.

Les recettes exécutées s'élèvent à 24,72 M€, avec un taux de réalisation de 100,9 %. Les droits de scolarité demeurent stables, l'effet prix compensant la baisse modérée des effectifs, tandis que la diminution des autres recettes s'explique par l'absence de recettes conjoncturelles constatées en 2024 et par des régularisations sociales spécifiques.

Les dépenses de fonctionnement affichent un taux d'exécution de 98 % en autorisations d'engagement et de 93 % en crédits de paiement, traduisant une **gestion maîtrisée**.

La masse salariale diminue par rapport à 2024, sous l'effet des mesures de rationalisation des emplois et de la structure pédagogique, malgré l'effet du glissement vieillesse-technicité et une revalorisation salariale intervenue en cours d'exercice,

Les dépenses d'investissement sont exécutées à 97 % en crédits de paiement et portent principalement sur des opérations de gros entretien du patrimoine immobilier et sur des investissements informatiques, volontairement **contenus**.

À l'issue de l'exercice, la situation financière de l'établissement demeure solide, avec un fonds de roulement et une trésorerie en progression.

Après retraitement des flux non budgétaires, l'exercice se clôture sur un résultat net excédentaire, en diminution par rapport aux exercices précédents, traduisant un ralentissement sans remise en cause des équilibres financiers.

1.3.1 Exécution budgétaire 2025 (rapport de gestion)

1.3.1.1 Recettes budgétaires

RECETTES - T2	COFI 2024	BR2 2025	COFI 2025	Ecart COFI/BR2	% taux réalisation
Droits de scolarité*	23.560.226	23.586.630	23.723.494	136.864	100,6%
Subventions**			1.750	1.750	
Autres recettes***	1.214.027	924.000	994.191	70.191	107,6%
Total recettes	24.774.253	24.510.630	24.719.435	208.805	100,9%

Nombre d'élèves en globalité		
Rentrée	Effectifs	Variat ² par rapport N-1
2023/2024	2.535	
2024/2025	2.424	-111
2025/2026	2.381	-43

À la clôture de l'exercice 2025, les recettes budgétaires s'élèvent à 24 719 435 €. Elles enregistrent une très légère baisse par rapport à 2024 (-0,2 %).

Cette évolution s'explique principalement par la diminution des autres recettes (-18 %), notamment celles liées aux régularisations SECUREX ayant trait aux réductions des cotisations sociales spécifiques et structurelles, ainsi qu'à l'absence, en 2025, de certaines recettes conjoncturelles enregistrées en 2024, en particulier celles liées à la caisse de solidarité et à l'organisation de l'Orchestre des lycées français du monde (OLFM).

Les recettes liées aux droits de scolarité, qui comprennent les frais de scolarité, la demi-pension, les droits de première inscription (DPI), et les droits d'examen progressent principalement grâce à la hausse des recettes de demi-pension (+105 000 €), consécutive à l'augmentation des tarifs pour l'année scolaire 2025-2026.

Globalement, les droits de scolarité restent stables (+0,2 %), l'effet prix compensant l'effet volume.

Enfin, les droits de première inscription (DPI), droits d'examen et recettes diverses évoluent de manière marginale en volume entre les deux exercices. Le taux de réalisation des recettes budgétaires est excellent (100,9%).

La baisse des effectifs ralentit à la rentrée 2025-2026, avec une évolution globale de moins 43 élèves, répartis comme suit :

- 29 élèves en maternelle
- +7 élèves en élémentaire
- 17 élèves au collège
- 2 élèves au lycée

À noter que depuis le mois de septembre, les effectifs ont augmenté de 21 élèves.

Au début du second trimestre 2025/2026, l'effectif total s'élève à 2 402 élèves.

1.3.1.2 Dépenses budgétaires

PERSONNEL - T2	BR2 2025	COFI 2025 (1)	COFI/BR2	BR2 2025	COFI 2025 (2)	COFI/BR2	%	%
	AE Budgétées	AE Consommées	AE Ecart	CP Budgétés	CP Consommés	CP Ecart	CP Variation	CP - Taux réalisation
Total personnel	12.064.792	11.513.331	-551.461	11.513.331	12.064.792	-551.461	-4,8%	104,8%

- **Recrutement** : les évolutions du plafond d'emplois s'inscrivent dans un contexte de gels et de fermetures de postes de personnels détachés (D3 et résidents). Afin d'assurer la continuité des enseignements, l'établissement procède à des ajustements ciblés de ses effectifs par le recours à des personnels recrutés localement (PDL).

L'établissement a fait le choix de ne compenser que partiellement les postes de détachés gelés ou fermés, traduisant un effort de rationalisation de la structure pédagogique et de maîtrise de la masse salariale. Ainsi, à la rentrée 2025/2026, sur quatre postes de détachés concernés, seuls deux ont été compensés par des recrutements de PDL.

Par ailleurs, la fermeture de deux divisions en maternelle et d'une division en élémentaire a permis une diminution du nombre global d'équivalents temps plein (ETP), contribuant à contenir l'évolution des emplois de l'établissement.

- **Revalorisation de la masse salariale** : les efforts engagés par l'établissement en matière de rationalisation de la structure et des groupes, ainsi que la vigilance

exercée dans le positionnement des personnels au sein des grilles salariales, produisent des effets visibles dès la fin de l'exercice 2025.

La masse salariale diminue par rapport à l'exercice 2024 (-224 424 €), malgré l'effet du « Glissement vieillesse technicité » (GVT) et la revalorisation salariale de 2 % intervenue en février 2025. Le GVT évolue de 1,2 % en moyenne. Les changements d'échelon ont lieu tous les deux ans.

- **Régime indemnitaire** : le régime indemnitaire prévu par le règlement intérieur du travail est proche de celui en vigueur en France :
 - Indemnité de jury d'examen
 - Indemnité de mission particulière (IMP)
 - Indemnité de professeur principal
 - Indemnité de parité horaire
 - Indemnité de voyage scolaire
 - Indemnité 1er degré (ou prime 1)
 - Indemnité de conseil de classe.

Les indemnités augmentent de 20 000 € entre 2024 et 2025.

Le montant des **heures supplémentaires** effectives (HSE) des personnels recrutés localement a diminué entre 2024 et 2025 (-22 000 €), bien qu'il demeure à un niveau significatif.

L'équipe de direction met en place, dès que cela est possible, un dispositif de remplacement des personnels enseignants (congé maladie, participation à des stages de formation continue, etc.).

À l'inverse, les heures supplémentaires annuelles (HSA) enregistrent une légère augmentation.

Celle-ci vise principalement à répondre aux besoins liés au non-remplacement de personnels détachés du second degré à la rentrée 2025-2026, ainsi qu'aux compétences particulières des enseignants bénéficiaires de ces HSA.

Fonctionnement

Code	FUNCTIONNEMENT - T2	BR2 2025 AE Budgétées	COFI 2025 (1) AE Consommées	COFI/BR2 AE Ecart
Total fonctionnement				
EDU12	Accueil des élèves	1.356.000	1.216.076	139.924
EDU13	Pilotage pédagogique	956.000	1.077.273	-121.273
RES2	Accompagner et faire vivre le réseau	145.000	174.999	-29.999
SUP32	Immobilier, agencement et entretien	2.070.000	1.989.417	80.583
SUP33	Administration générale	170.000	161.563	8.437
SUP34	Informatique	225.000	199.296	25.704
SUP35	Opérations financières transversales	58.000	77.324	-19.324
SUP36	Prévention et sécurité	620.000	585.968	34.032

Code	FUNCTIONNEMENT - T2	BR2 2025 CP Budgétés	COFI 2025 (2) CP Consommés	COFI/BR2 CP Ecart	% CP Variation	% CP - Taux réalisation
Total fonctionnement						
EDU12	Accueil des élèves	1.266.000	1.210.829	55.171	4,4%	95,6%
EDU13	Pilotage pédagogique	1.060.000	1.060.979	-979	-0,1%	100,1%
RES2	Accompagner et faire vivre le réseau	120.000	136.614	-16.614	-13,8%	113,8%
SUP32	Immobilier, agencement et entretien	1.410.000	1.331.223	78.777	5,6%	94,4%
SUP33	Administration générale	220.000	168.807	51.193	23,3%	76,7%
SUP34	Informatique	251.000	224.620	26.380	10,5%	89,5%
SUP35	Opérations financières transversales	58.000	81.493	-23.493	-40,5%	140,5%
SUP36	Prévention et sécurité	750.000	697.500	52.500	7,0%	93,0%

■ Fonctionnement – Autorisation d’engagement (AE) & Crédits de paiement (CP)

Le taux d’exécution des dépenses de fonctionnement en 2025 s’établit à 98 % en autorisations d’engagement (AE) et à 93 % en crédits de paiement (CP). Ces résultats traduisent des prévisions budgétaires globalement cohérentes et une gestion prudente.

Les dépenses de fonctionnement demeurent maîtrisées et quasiment stables sur les deux exercices (+0,15 %), avec une évolution inférieure au taux d’inflation (+2,37 %).

Les dépenses relatives à la destination **EDU12** (accueil des élèves) sont en augmentation, principalement sous l’effet de la hausse des prix du marché de la restauration lors de la reprise par COMPASS (+10 %).

Les dépenses de la destination **EDU13** (pilotage pédagogique) sont en diminution. Cette évolution s’explique par l’absence, en 2025, d’opérations conjoncturelles réalisées en 2024 (OLFM), ainsi que par une erreur d’imputation d’une facture relative au contrat de reprographie et d’une autre ayant trait à la location des casiers des élèves.

Les dépenses de la destination **RES2** (Accompagner et faire vivre le réseau) diminuent de 3 % entre 2024 et 2025. Toutefois, les dépenses exécutées sont supérieures aux prévisions pour la destination promotion et communication, qui comprend notamment les actions d’accueil organisées au sein de l’établissement ainsi que les dépenses liées à la cérémonie du baccalauréat.

Les dépenses du programme **SUP32** (immobilier, agencement et entretien) sont en augmentation, sous l’effet combiné de la hausse des charges de viabilisation (+6,21 %) et d’une dépense exceptionnelle liée au déplacement d’un préfabriqué R+1 devant le gymnase 1 (100 000 €).

Les dépenses d'administration générale sont en nette diminution (-17 %), les besoins ayant été inférieurs aux prévisions initiales.

Les dépenses informatiques diminuent de 10 % entre les deux exercices. Cette baisse concerne principalement les fournitures et matériels informatiques (-50 000 €), après plusieurs années de progression.

Les opérations financières transversales connaissent une forte augmentation, principalement due à la hausse des charges exceptionnelles (+50 000 €) liées au remboursement des sommes figurant sur les portefeuilles numériques des lycéens et des personnels. Ces remboursements ont été effectués en application de la prescription quadriennale, afin d'assainir la base de données. Cette évolution n'avait pas été anticipée, ce qui explique la dégradation du taux d'exécution.

Enfin, les dépenses de sécurité sont globalement stables entre 2024 et 2025 (-1,11 %), mais devraient diminuer plus fortement en 2026 avec l'entrée en vigueur d'un nouveau marché en septembre 2025, générant une économie estimée à 100 000 € par rapport au montant engagé en septembre 2024 (dernière année du précédent contrat).

Investissement

Code	INVESTISSEMENT - T2	BR2 2025 AE Budgétées	COFI 2025 (1) AE Consommées	COFI/BR2 AE Ecart
OPE	Opérations immobilières - SPSI	11.317	11.317	
	Travaux et gros entretien immobilier (hors opérations)	310.000	312.656	-2.656
	Travaux de sécurisation du parc immobilier	40.000		40.000
	Autres investissements (immo. corporels et incorporels)	238.683	356.348	-117.665
	Total investissement	600.000	680.322	-80.322

Code	INVESTISSEMENT - T2	BR2 2025 CP Budgétés	COFI 2025 (2) CP Consommés	COFI/BR2 CP Ecart	% CP Variation	% CP - Taux réalisation
OPE	Opérations immobilières - SPSI	20.000	12.780	7.220	36,1%	63,9%
	Travaux et gros entretien immobilier (hors opérations)	580.000	701.866	-121.866	-21,0%	121,0%
	Travaux de sécurisation du parc immobilier	100.000		100.000	100,0%	
	Autres investissements (immo. corporels et incorporels)	300.000	257.411	42.589	14,2%	85,8%
	Total investissement	1.000.000	972.057	27.943	2,8%	97,2%

- Investissement sur opérations immobilières - Autorisation d'engagement (AE) & Crédits de paiement (CP):

Les dépenses relatives à l'opération de construction du pavillon d'accueil sont faibles en 2025. L'année a été consacrée à l'instruction du permis de construire et à l'élaboration de l'appel d'offres travaux. Le permis d'urbanisme a été délivré en octobre 2025 et les offres reçues lors du deuxième appel d'offres, en décembre 2025.

- Investissement - hors opérations immobilières - Autorisation d'engagement (AE) & Crédits de paiement (CP) :

Travaux et gros entretien immobilier : en 2025, les dépenses ont été majoritairement consacrées à l'opération de désamiantage et de rénovation du bâtiment L (immeuble des logements de fonction), pour un montant de 549 135,87 €.

D'autres interventions ont également été réalisées, notamment le remplacement de la chaudière du bâtiment D (32 000 €), du corps de chauffe de la chaudière du bâtiment B (21 000 €), le remplacement des luminaires du bâtiment G1 (49 271 €) ainsi que la création d'un abri jeux sur le plateau sportif (15 677,25 €).

Travaux de sécurisation : peu d'interventions ont été réalisées en 2025. Il convient toutefois de signaler l'aménagement de points d'ancrage et l'installation d'une échelle au bâtiment G1, imputés à tort au SUP323 au lieu du SUP361, ainsi que la pose de deux portes coupe-feu à l'école maternelle, également imputée à tort au SUP321 au lieu du SUP361.

Autres investissements (non immobilier) : la part la plus importante des investissements non immobiliers concerne les dépenses informatiques et de mobilier. Elles ont été volontairement resserrées par rapport à 2025, 257 411€ cette année, contre 503 389€ en 2024. Parmi les opérations les plus significatives :

- le renouvellement de 146 ordinateurs et 40 écrans,
- le remplacement de 18 vidéoprojecteurs au bâtiment C, A et D,
- le renouvellement de 12 tablettes pour la maternelle,
- l'optimisation des serveurs de stockage,
- le câblage informatique en salle 2025 du bâtiment B

1.3.2 COMPTE FINANCIER 2025 - RAPPORT DU COMPTABLE

CONTEXTE

- Le compte financier, un document normé cadré par le décret 2012-1246 dit GBCP.
- Stabilisation du taux d'inflation

Certification des comptes en cours d'élaboration par l'AEFE

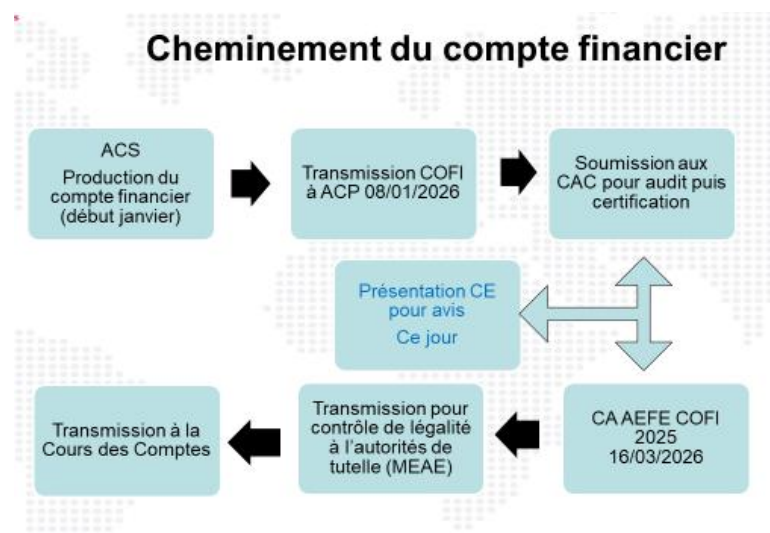
Les faits caractéristiques de l'exercice 2025

Cette année a été marquée par un net repli du taux d'inflation de 2,4% contre 4,50% en 2024 (source « Eurostat – Bureau de la statistique de la Commission européenne »)

Une ré indexation des salaires de 2% au cours de l'année 2025 a été imposée par l'Etat belge.

Pour rappel, L'IRF est désormais un EGD à part entière (depuis 2023)

L'Agence poursuit sa démarche de certification des comptes annuels de l'AEFE, engagée en 2020. La connaissance devient de plus en plus fine. L'objectif de cette démarche est d'évaluer la qualité des comptes selon des normes précises.



L'ensemble des comptes financiers sont agrégés au niveau de l'agence pour l'ensemble des établissements en gestion direct (68 unités IRF compris). Ils sont vérifiés localement au préalable. Ces informations financières sont primordiales pour la tutelle

FLUX INTERNES

FLUX FINANCIERS INTERNES SORTANTS			FLUX FINANCIERS INTERNES EN TRANTS		
	Montant		Montant		
44174 - AEFÉ Bourses scolaires	-		13.066,93	44174 - AEFÉ Bourses scolaires	
54111 - PRR	4 581.092,28		-	54111 - PRR	
54112 - PFC	1 224.657,76		-	54112 - PFC	
54113 - INDEMNITES ACCESSOIRES (HS/HS/SAISAE)	404.710,97		-	54113 - INDEMNITES ACCESSOIRES (HS/HS/SAISAE)	
54114 - INDEMNITES DE JURY D'EXAMEN (IJE)	12.557,82		-	54114 - INDEMNITES DE JURY D'EXAMEN (IJE)	
54115 - PARTICIPATION PROJETS IMMOBILIERS	-		-	54115 - PARTICIPATION PROJETS IMMOBILIERS	
54116 - DEMAT DES EXAMENS	-		-	54116 - DEMAT DES EXAMENS	
54117 - AUTRES PARTICIPATIONS	-		-	54117 - AUTRES PARTICIPATIONS	
54121 - BUREAU DES IEN	-		-	54121 - BUREAU DES IEN	
54122 - DECHARGES SYNDICALES	-		17.020,17	54122 - DECHARGES SYNDICALES	
54123 - DECONCENTRATION DES VOYAGES	-		6.200,00	54123 - DECONCENTRATION DES VOYAGES	
54124 - SUBV FONCT FRANCO ALLEMANDE	-		-	54124 - SUBV FONCT FRANCO ALLEMANDE	
54125 - FINANCEMENT IMMO	-		18.669,00	54125 - FINANCEMENT IMMO	
54126 - AUTRES FINANCEMENTS EGD	-		-	54126 - AUTRES FINANCEMENTS EGD	
54127 - FINANCEMENTS IRF	-		-	54127 - FINANCEMENTS IRF	
54131 - IRF - PARTICIPATIONS EGD	-		101.072,40	54131 - IRF - PARTICIPATIONS EGD	
54132 - AUTRES FLUX INTER EGD	7.875,22		-	54132 - AUTRES FLUX INTER EGD	
SOUS TOTAL FLUX INTERNES EN DECAISSEMENT	6.230.894,05		156.028,50	SOUS TOTAL FLUX INTERNE EN ENCAISSEMENT	

Détails des soldes DEBITS			Détails des soldes CREDITS		
	DEBITS	CREDITS		DEBITS	CREDITS
54111	4 408.120,81 €		44174	774.197,64 €	787.264,57 €
	172.971,47 €				13.066,93 €
TOTAL	4.581.092,28 €		TOTAL		17.020,17 €
54112	815.409,77 €		54122		17.020,17 €
	409.247,99 €				6.200,00 €
TOTAL	1.224.657,76 €		TOTAL		6.200,00 €
54113	404.710,97 €		54125		18.669,00 €
TOTAL	404.710,97 €		TOTAL		18.669,00 €
54114	12.557,82 €		54131	142.967,91 €	244.040,31 €
TOTAL	12.557,82 €		TOTAL		101.072,40 €
54132	14.056,00 €	6.180,78 €			
TOTAL	7.875,22 €				

Les flux internes sont des mouvements de trésorerie entre EGD ou entre EGD et le siège de l'AEFE. Ils ne sont pas de nature budgétaire.

Les établissements en gestion directe (EGD) sont des administrations déconcentrées et une extension des finances du siège.

Comparatifs flux internes entre exercices

	FLUX FINANCIERS INTERNES SORTANTS		FLUX FINANCIERS INTERNES ENTRANTS	
	2025	2024	2025	2024
44174 - AEFÉ Bourses scolaires	-	3.270,62	13.066,93	-
54111 - PRR	4 581.092,28	4 408.120,81	-	-
54112 - PFC	1 224.657,76	1 225.732,70	-	-
54113 - INDEMNITES ACCESSOIRES	404.710,97	415.268,19	-	-
54114 - INDEMNITES DE JURY D'EXAMEN (IJE)	12.557,82	-	-	-
54115 - PARTICIPATION PROJETS IMMOBILIERS	-	-	-	-
54116 - DEMAT DES EXAMENS	-	-	-	-
54117 - AUTRES PARTICIPATIONS	-	-	-	-
54121 - BUREAU DES IEN	-	-	-	-
54122 - DECHARGES SYNDICALES	-	-	17.020,17	17.983,12
54123 - DECONCENTRATION DES VOYAGES	-	-	6.200,00	6.000,00
54124 - SUBV FONCT FRANCO ALLEMANDE	-	-	-	-
54125 - FINANCEMENT IMMO	-	-	18.669,00	-
54126 - AUTRES FINANCEMENTS EGD	-	-	-	-
54127 - FINANCEMENTS IRF	-	-	-	-
54131 - IRF - PARTICIPATIONS EGD	-	-	101.072,40	172.642,01
54132 - AUTRES FLUX INTER EGD	7.875,22	-	-	8.737,08
SOUS TOTAL FLUX INTERNES EN DECAISSEMENT	6.230.894,05	6.052.392,32	156.028,50	205.362,21
SOUS TOTAL FLUX INTERNE EN ENCAISSEMENT				
Balance hors bourses (CIS)				
2025	-5.087.932,48			
2024	-5.843.759,49			

PRR = participation à la rémunération des résidents détachés

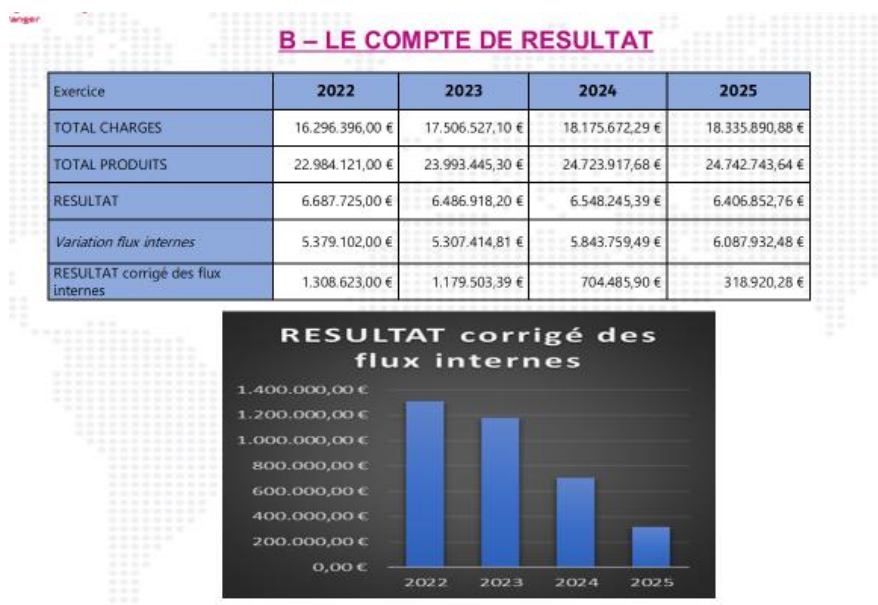
PFC = participation forfaitaire complémentaire

Le coût des retraites pour les détachés fera l'objet d'une ligne supplémentaire distincte.

Une balance entre les flux sortants et entrants est réintégrée dans les indicateurs pour une analyse à périmètre constant.

La comptabilité générale diffère de la comptabilité budgétaire car elle inclut ces flux non budgétaires.

La comptabilité générale offre une vision plus globale en intégrant ces flux internes significatifs. Cependant, la comptabilité budgétaire reste très importante car elle reflète la politique de l'établissement.



L'exercice 2025 se clôture sur un résultat net excédentaire de 318 920,28 € en diminution (-385 652 € comparé 2024)

Les charges de fonctionnement sont constituées :

- des charges de personnels de droits local pour 11 556 781 € ce qui représente 68 % du budget (11 643 338,75 € en 2024) – Si l'on souhaite être complet sur le sujet, il convient d'ajouter la PRRD (4 581 000 €)
- Des charges liées aux consommations de marchandises, approvisionnements et réalisation de menues travaux, stable, pour 6 779 109 €

C- LE BILAN

ACTIF IMMOBILISE	N			N-1
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net
Immobilisations incorporelles	134.793,63	133.216,20	1.577,43	2.843,88
Immobilisations corporelles				
Terrains	1.808.729,37	1.097.214,82	711.514,55	832.657,21
Constructions	18.793.134,55	9.166.528,86	7.626.605,69	7.699.548,77
Installations techniques, matériels, et outillage	1.739.538,09	1.378.565,34	360.972,75	336.588,51
Collections	-	-	-	-
Biens historiques et culturels	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	3.618.749,25	2.888.547,64	750.201,61	737.040,35
Immobilisations mises en concession	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	1.307.853,95	-	1.307.853,95	1.263.986,76
Avances et acomptes sur commandes	-	-	-	-
Immobilisations grevées de droits	-	-	-	-
Immobilisations corporelles (biens vivants)	-	-	-	-
Immobilisations financières	-	-	-	-
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	25.402.798,84	14.644.072,86	10.758.725,98	10.872.665,48

L'actif brut immobilisé – le patrimoine brut de l'établissement - au 31/12/2025 s'établit à 25 402 798 €

Au cours de l'exercice 2025, les immobilisations brutes ont varié positivement sous l'effet des acquisitions de l'exercice (1 240 765,06€) et des sorties d'actif (ou d'inventaire) pour 348 965 €

C- LE BILAN

ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Créances				
Créances sur des entités publiques (Etat, autres entités publiques) des organismes internationaux et la Commission européenne	- 27.910,92		- 27.910,92	- 14.843,99
Créances clients et comptes rattachés	227.945,36	60.755,73	167.189,63	109.684,01
Créances sur les redevables (produits de la fiscalité affectée)	-		-	-
Avances et acomptes versés sur commandes	39.202,25		39.202,25	113.226,00
Créances correspondant à des opérations pour comptes de tiers (dispositifs d'intervention)	-		-	-
Créances sur les autres débiteurs	33.582,78		33.582,78	47.316,33
Charges constatées d'avance (dont primes de remboursement des emprunts)	-		-	-
TOTAL ACTIF CIRCULANT (Hors Trésorerie)	272.819,47	60.755,73	212.063,74	255.382,35



Le total des créances s'établit 272 819 € en hausse par rapport à 2024

Les créances sur des entités publiques (-27 910 €) représentent les trop-perçus sur les « aides à la scolarité » (bourses scolaires et bourses AESH) qui feront l'objet d'une régularisation en fin d'année scolaire 2025-2026

Les créances « clients et comptes rattachés » concernent des créances à recouvrer auprès des familles au titre des droits de scolarité et autres prestations facturées (droits d'inscription, d'examen, garderie, demi-pension, ...) et s'élèvent en fin d'exercice à la somme de 227 945 € en augmentation par rapport à 2024. L'accroissement des restes à recouvrer, sans être ni dommageable ni inquiétant, doit être surveillé en 2025.

Ces variations mesurent la célérité du recouvrement qui dans ce cas est affecté par l'octroi plus importants d'échéanciers mais également par l'adhésion plus importante au dispositif de prélèvement. (Concernent 25% des familles contre 13% en 2024)

Hors créances contentieuses toutes les créances à recouvrer sont inférieures à 1 an. Le taux de recouvrement en fin d'exercice s'élève à plus de 98% pour les frais de scolarité et pour la demi-pension

Les créances contentieuses sont isolées dans le compte 416 à hauteur de 60 755 € (7 505€ en 2024), en forte augmentation mais ne concernent que 4 familles : 2 à 20 000 € et 2 à 10 000 €. L'ensemble de ces familles font l'objet de poursuites et sont actuellement en attente de jugement. Dossiers suivis par l'avocat du lycée.

Selon la procédure du siège, une provision pour risque du même montant est constatée en fin d'exercice.

Au sein des services financiers, les recettes sont rapidement constatées en début de trimestre et le recouvrement est fluide et dynamique.

Les créances sur les autres débiteurs rassemblent :

- La refacturation des frais des épreuves de bac ainsi que le recouvrement des factures relatives au salon des études supérieures.
- L'émission du TR relatif aux encaissements concernant la cafétéria
- Les produits à recevoir. (Emission du titre en attente d'encaissement sur l'exercice suivant)

C- LE BILAN

Solde du compte des disponibilités



Le solde du compte des disponibilités s'élève à 12 944 194,25 €. (Pour rappel : 12 373 713€ en 2024) Cette somme est répartie dans un compte institutionnel communément appelé compte Trésor ouvert à la Direction Spécialisée des Finances publiques pour l'Étranger (DSFiPE) et d'un compte ouvert dans le réseau bancaire local privé à la Société Générale. Vient s'ajouter une caisse physique qui n'est pas employée étant donné que l'établissement privilégie les échanges dématérialisés.

C- LE BILAN

FONDS PROPRES	N	N-1
Financements reçus		
Financement de l'actif par l'Etat	-	-
Financement de l'actif par des tiers	521.231,08	531.231,08
Fonds propres des fondations	-	-
Ecart de réévaluation	-	-
Réserves	43.444.242,51	36.900.788,72
Report à nouveau	- 27.283.507,91	- 4.791,60
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	6.406.852,76	6.548.245,39
Provisions réglementées	-	-
TOTAL FONDS PROPRES	23.088.818,44	43.975.473,59

Réserves	Exercice 2024	Exercice 2025	Variation
Réserves immobilisées	10 341 434,40 €	10 237 494,90 €	-103 939,50 €
Réserves disponibles	11 914 853,80 €	12 337 713,58 €	+ 422 859,78 €

Corrigé des flux internes le résultat s'élève à 318 920,28€

Les « réserves » sont de deux types. Après affectation du résultat elles se montent à

Réserves immobilisées : pour 10 237 494

Réserves disponibles : pour 12 337 713 €

C- LE BILAN

DETTES NON FINANCIERES	N	N-1
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	326.218,72	273.268,42
Dettes fiscales et sociales	221.867,93	183.523,67
Avances et acomptes reçus	-	-
Dettes correspondant à des opérations pour comptes de tiers (dispositifs d'intervention)		
Autres dettes non financières	278.078,88	257.450,19
Produits constatés d'avance	-	-
TOTAL DETTES NON FINANCIERES	826.165,53	714.242,28

Les dettes fournisseurs sont composées essentiellement des livraisons de marchandises et/ou prestations de services réalisées mais non encore facturées (326 218 €).

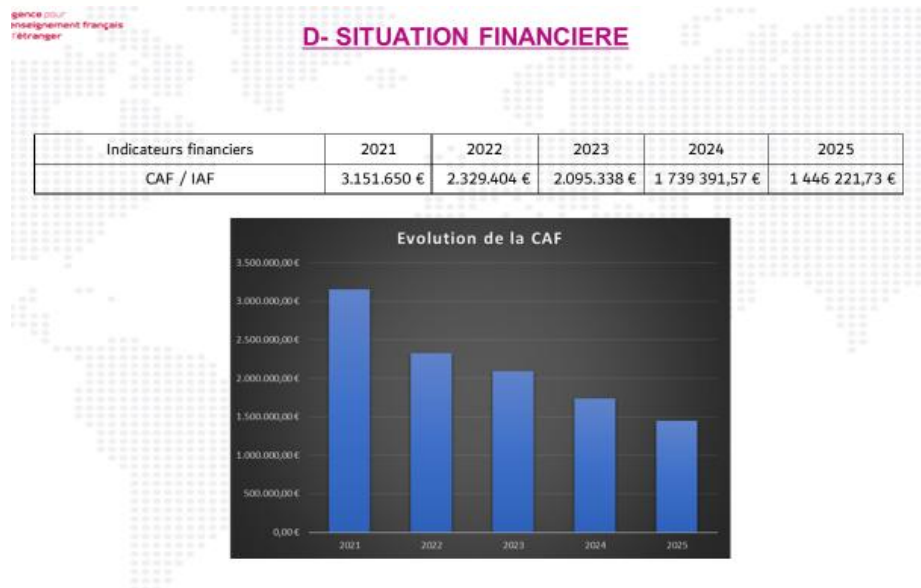
Les dettes fiscales et sociales sont constituées des charges sociales de la masse salariale constatée mais non décaissée. (Décembre 2025)

Les autres dettes non financières se décomposent en :

Avances reçues des familles à affecter au T2 (807,82 €),

Avances reçues / comptes de la cafeteria (276 855,06 €),

Avances reçues / Elèves sortis à rembourser (416€)

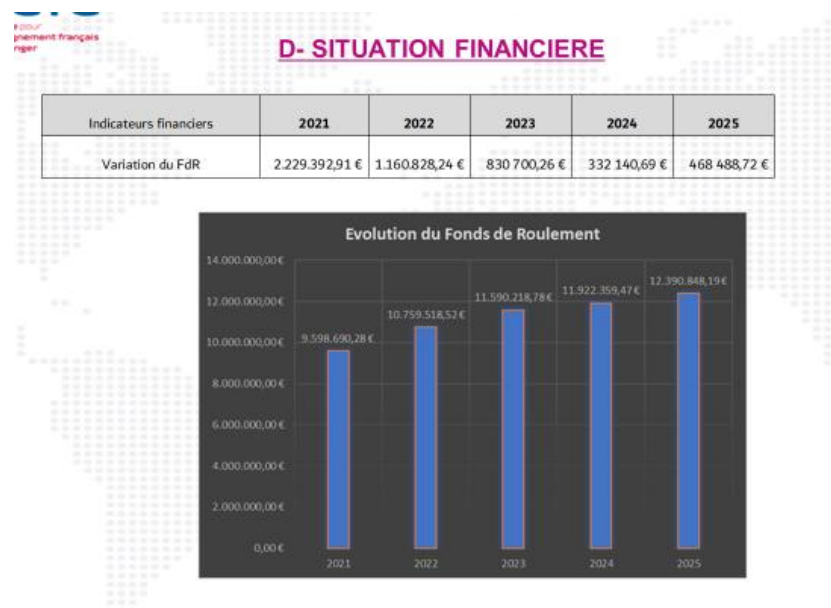


La gestion 2025 dégage une capacité d'autofinancement (hors flux internes) de 1 446 221 € en diminution sur les 5 derniers exercices

La CAF représente le flux monétaire potentiel dégagé par l'exploitation de l'exercice et mesure la capacité de l'établissement à financer ses investissements.

L'évolution de la CAF par rapport à 2024 résulte

1. des opérations d'investissement de l'exercice financés sur fonds propres
2. de l'augmentation des décaissements des flux internes.

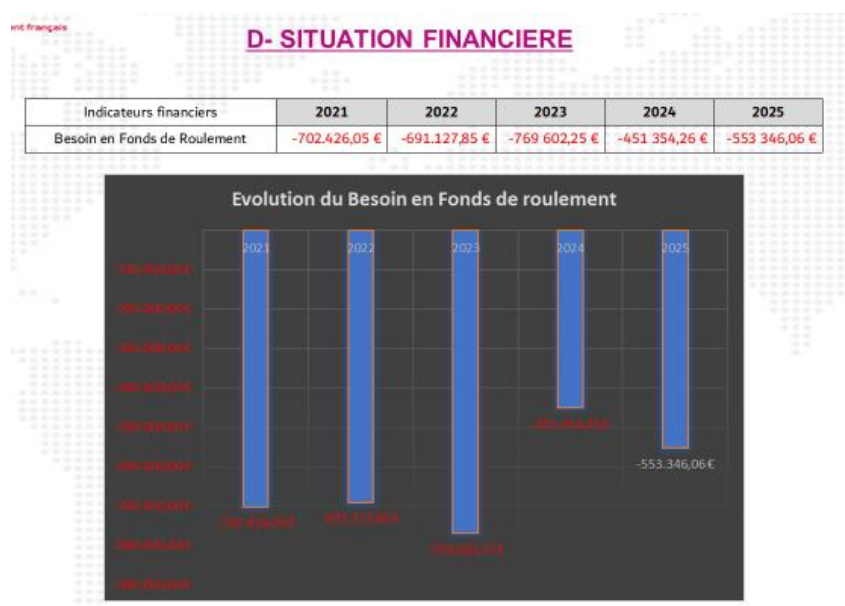


Le fonds de roulement net représente un excédent de ressources durables après financement des emplois stables.

Le fonds de roulement à vocation à couvrir les besoins de trésorerie et à financer les investissements.

Au 31/12/2025, le fonds de roulement de l'établissement s'élève à 12 390 848 € et représente 192 jours de fonctionnement. (187 en 2024). Il se compose exclusivement de réserves disponibles.

Jours de fonds de roulement communément admis pour un fonctionnement normal/serein = 2 à 3 mois.



Le besoin en fonds de roulement

De façon plus technique, le besoin en fonds de roulement retrace le rapport qu'il existe entre les créances et les dettes de l'établissement.

Un besoin en fonds de roulement négatif représente une situation saine. L'établissement n'a pas besoin de puiser dans son fonds de roulement pour financer son cycle d'exploitation.

Le niveau du Besoin en Fonds de Roulement s'élève en fin d'exercice à -553 346 €

Conclusion :

Il est constaté que depuis plus de cinq années, le Lycée Jean-Monnet dégage une capacité d'autofinancement qui lui permet entre autres de financer ses investissements. Les indicateurs renvois des signes de bonne santé financière que l'exercice 2025 consolide. La situation permet également de confirmer la capacité d'autofinancement de son projet immobilier qui doit débiter prochainement.

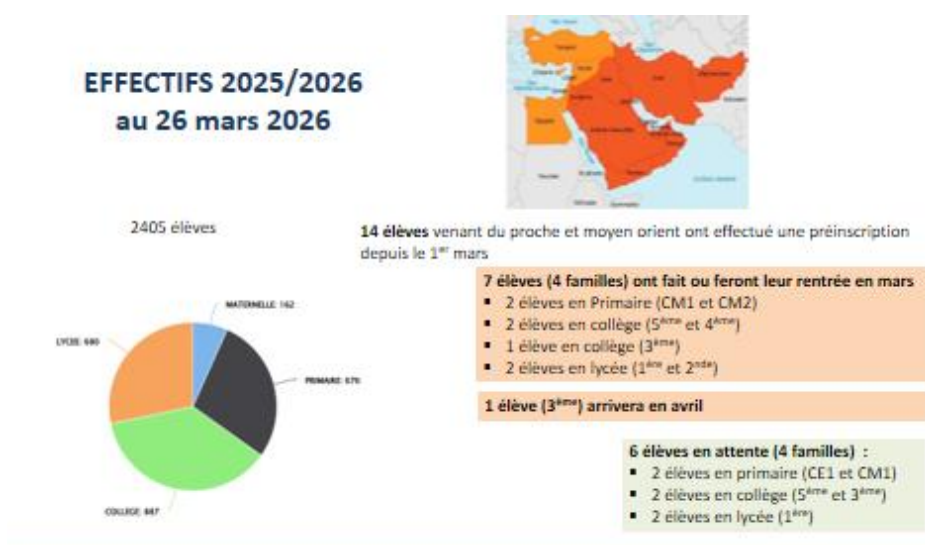
En 2025, le lycée présente une situation financière globalement saine et sécurisée, portée par une trésorerie élevée et un fonds de roulement confortable. Cette solidité offre à l'établissement une forte capacité de résilience face aux aléas conjoncturels et garantit la continuité de son fonctionnement.

Toutefois, l'analyse met en évidence une érosion progressive du résultat et de la capacité d'autofinancement, traduisant un ralentissement après plusieurs exercices exceptionnellement favorables. Si cette évolution n'est pas préoccupante à court terme, elle marque un retournement de cycle et appelle à une vigilance accrue dans le pilotage financier, afin de préserver l'équilibre à moyen terme et d'anticiper les choix stratégiques à venir.

Avis sur le compte financier
Favorable à l'unanimité

2. QUESTIONS PÉDAGOGIQUES ET VIE SCOLAIRE

2.1 Points effectifs



POINT INSCRIPTIONS 2026/2027 au 25 mars 2026

	Demandes d'inscriptions depuis le 2 février 2026	DOSSIERS COMPLETS	INSCRIPTIONS FINALISÉES
TPS	13	11	8
PS	33	27	20
MS	37	34	32
GS	67	62	57
TOTAL MATERNELLE	150	134	117
CP	95	88	79
CE1	116	112	108
CE2	115	111	107
CM1	144	132	122
CM2	169	154	152
TOTAL ELEMENTAIRE	639	597	568
6eme	204	185	172
5eme	221	208	191
4eme	224	216	212
3eme	242	231	225
TOTAL COLLEGE	891	840	800
2nde	272	258	248
1ere	238	222	215
Term	227	215	214
TOTAL LYCEE	737	695	677
TOTAL ETABLISSEMENT	2417	2266	2162

Diminution des demandes / 2025. Toutes les demandes en cours ont été traitées.

143 dossiers ont été introduits directement après les portes ouvertes de janvier.

20 dossiers supplémentaires ont été introduits suite aux visites privées.

La baisse des effectifs a entraîné la fermeture de 3 classes en juin 2025.

5 classes ont été fermées en 3 ans, ce qui impacte directement la montée de cohorte au second degré.

Parcours néerlandophone en maternelle : 8 familles étaient intéressées en janvier, 4 dossiers en cours. La logique est de rassembler les 9 élèves inscrits en parité allemand avec 8 ou 9 élèves en parité néerlandais. A date, l'objectif n'est pas atteint.

Propositions des représentants de parents :

- Faire un exercice de rentabilité de la maternelle
- Diminuer le cout de la maternelle sans impacter les autres niveaux (dans de nombreux établissements à l'étranger, la maternelle est un « produit d'appel » et le coût de la scolarité est alors lissé sur 15 ans.
- Rapatrier la maternelle si elle n'est pas rentable

Le rapatriement de la maternelle engendrait un coût important en travaux pour offrir la même qualité de locaux.

Une piste à étudier : l'accueil d'élèves des écoles européennes

2.2 Calendrier

■ Colloque « inclusion et partage : tremplin vers le bien-être et la réussite

Vendredi 10 avril 2026 **RÉSERVÉ AUX PERSONNELS DU LFJM SUR INSCRIPTION**

De 13h30 à 15h00

Atelier I-A — Word Café*
« Construire la collaboration enseignants/AESH pour répondre aux besoins des élèves »

- **Public :** Personnels du LFJM : AESH, professeurs des écoles et du secondaire ayant déjà travaillé avec des AESH
- **Intervenants :** Stéphanie BIEGLER de l'INSEI et Géraldine SUAU de l'Université de Lorraine

Atelier II-A
Pratiques pédagogiques différenciées : identification des élèves, boîte à outils et échanges

- **Public :** Personnels du LFJM Professeurs du secondaire et des écoles
- **Intervenant :** Delphine POUJARDIEU, logopède

Atelier III
Ces "presque rien" qui ne sont pas des "riens" : le problème des micro-violences en éducation

- **Public :** Personnels du LFJM : enseignants, AE, VSC, personnel du lycée
- **Intervenant :** Laurent MULLER, Maître de Conférences à l'Université de Lorraine

De 15h45 à 17h00

Atelier I-B — Word Café*
Construire la collaboration enseignant / AESH

- **Public :** Personnels du LFJM AESH, professeurs des écoles et du secondaire ayant déjà travaillé avec des AESH
- **Intervenants :** Stéphanie BIEGLER de l'INSEI et Géraldine SUAU de l'Université de Lorraine

Atelier II-B
Pratiques pédagogiques différenciées : identification des élèves, boîte à outils et échanges

- **Public :** Personnels du LFJM Professeurs du secondaire et des écoles
- **Intervenant :** Delphine POUJARDIEU, logopède

**INCLUSION ET PARTAGE :
TREMPLIN VERS LE BIEN-ETRE ET LA REUSSITE**

COLLOQUE

Vendredi 10 avril 2026
Samedi 11 avril 2026



TEASER

Le colloque est organisé en partenariat avec l'INSEI de Paris et l'Université de Nancy. L'objectif du colloque est de proposer des ateliers sur des outils concrets tant pour les enseignants, que pour les parents. La première partie du colloque est exclusivement réservée

aux personnels du primaire et secondaire. La deuxième partie (à partir de 17 h le vendredi) est ouverte à tous.

- Semaine du « vivre ensemble »
- **Lundi 13 avril** : Journée des associations.
L'association "Kid for Cancer", créée par une ancienne élève, sera présente lors de la journée des associations, servant d'exemple de réussite et d'engagement.
- **Mardi 14 avril** : Projection à 18h du film "Atypiques" de Marion Wagner et Mickaël Dupré, en présence de la réalisatrice et du scénariste. Cette projection est destinée à l'ensemble des parents et des professeurs. Une projection est également prévue auprès des élèves le jeudi 16 avril.
- **Mercredi** : Organisation d'un repas interculturel commun à la demande des élèves. Le repas est placé à 11h30, afin d'inclure le primaire.
- **Jeudi** : activités pour les élèves
- **Vendredi** : Journée de la science

3. QUESTIONS DIVERSES



1. Intégration post bac

Certains lycées français ont récemment publié des statistiques d'intégration de leur promotion 2025. Avez-vous ces chiffres pour notre promotion ? Si non, pourquoi ne pas les obtenir afin de valoriser les débouchés que ce soit en France ou les cursus à l'étranger ?

M. BISBAL travaille sur ces données qui seront présentées au conseil d'établissement du mois de juin.

2. Notes contrôle continu brevet

Y a-t-il un minimum d'harmonisation faite des notes qui comptent pour le contrôle continu du brevet ? Il est logique que des classes peuvent être meilleures que d'autres mais pouvez-vous s'il vous plaît réceptionner les modalités d'alignement entre professeurs d'une même matière pour éviter le biais de notation ?

Pour le brevet, le nouveau système prend uniquement en compte le contrôle continu de la classe de 3ème. Auparavant, l'évaluation se basait sur les compétences du cycle 4 à partir de la 5ème.

Le calcul du contrôle continu pour le brevet est aligné sur celui du baccalauréat, avec un ratio de 40% pour le contrôle continu et 60% pour les épreuves finales. Les enseignants ont des progressions communes et des devoirs communs.

3. Retour journée(s) portes ouvertes

Avez-vous des éléments à partager en termes de concrétisation des inscriptions suites aux journées portes ouvertes ou visites privées, ainsi que la campagne de communication ? Comment se situe-t-on par rapport à nos objectifs de volume pour 2026 / 2027 ?

Quelle est la date limite pour les parents actuels pour répondre au questionnaire incidence (afin que nous puissions le relayer également) ?

CF. Supra

4. Travaux bâtiment administratif

Sauf erreur de notre part la validation du CA AEFÉ devait être obtenue mi mars. Avez-vous désormais un planning des travaux prévisionnel ? Si oui, qu'envisagez vous en termes de communication aux parents, que pensez-vous de mettre en place une « foire aux questions » commune entre direction et associations des parents afin de maîtriser les éléments de langage des réponses ?

Le chiffrage actuel est de 6,2 M d'euros (chiffrage initial = 5 M). Le conseil d'administration n'a pas acté l'augmentation de l'enveloppe. Cette demande sera présentée au mois de juin.



Effectifs	Pouvez-vous nous donner des indications sur le niveau des réinscriptions et des inscriptions ?
------------------	--

CF. Supra

Sondage parents	Quand pourrez-vous nous faire un retour sur ce sondage auprès des parents du LFJM ?
------------------------	---

400 familles ont répondu au sondage. Il fermera le vendredi 3 avril.

Cantine	Depuis la commission restauration, nous recevons plusieurs retours négatifs de parents. Serait-il possible de prévoir une nouvelle commission cantine au retour des vacances de printemps ?
----------------	---

Une nouvelle entrevue avec la société Compass sera organisée après les vacances d'avril

Travaux	Pourrions-nous avoir un point rapide sur les avancées de ce dossier ?
----------------	---

Cf supra

Communication	Nous constatons que des événements organisés par le LFJM ne sont pas assez mis en avant, comme le salon des études supérieures en Belgique qui n'a pas été annoncé par mail et dont la majorité des parents ignorait la tenue. Serait-il possible d'avoir systématiquement un mail aux parents pour tous les événements ayant lieu au LFJM ?
----------------------	--

Concernant le salon des études en Belgique, un problème technique concernant l'envoi des mails via Pronote est à l'origine de ce souci de communication.

De très nombreux événements se sont déroulés durant les deux semaines arts et sport :

- Projet Corps et Décor
- ½ finales d'éloquence
- Concert des classes CHAMThé
- Semaine de la SOP

Madame MOUDEN remercie vivement les différents acteurs : l'Ambassade pour la soirée de la diplomatie, l'ambassadeur SOP, M. KERVEDAOU ainsi que M. ALEGRE. La proviseure remercie également chaleureusement M. M'RAD pour l'organisation logistique très professionnelle.

La cérémonie du baccalauréat est prévue le mardi 30 juin à Audi 2000. Cette année, chaque classe de Terminale sera représentée par 2 élèves. Une première réunion d'organisation est prévue le vendredi 3 avril. Les candidatures sont également ouvertes auprès des élèves de 1^{ère} pour présenter la cérémonie.

Le tarif pour les familles est inchangé cette année.

Le Bal des Terminales se déroulera après la cérémonie aux « Jeux d'Hiver ».

Un projet de Bal de la promo de 3^{ème} (après le Brevet) est prévu en fin d'année aux « Jeux d'hiver ». Les représentants de parents ne sont pas favorables à un évènement en dehors du lycée pour les collégiens.